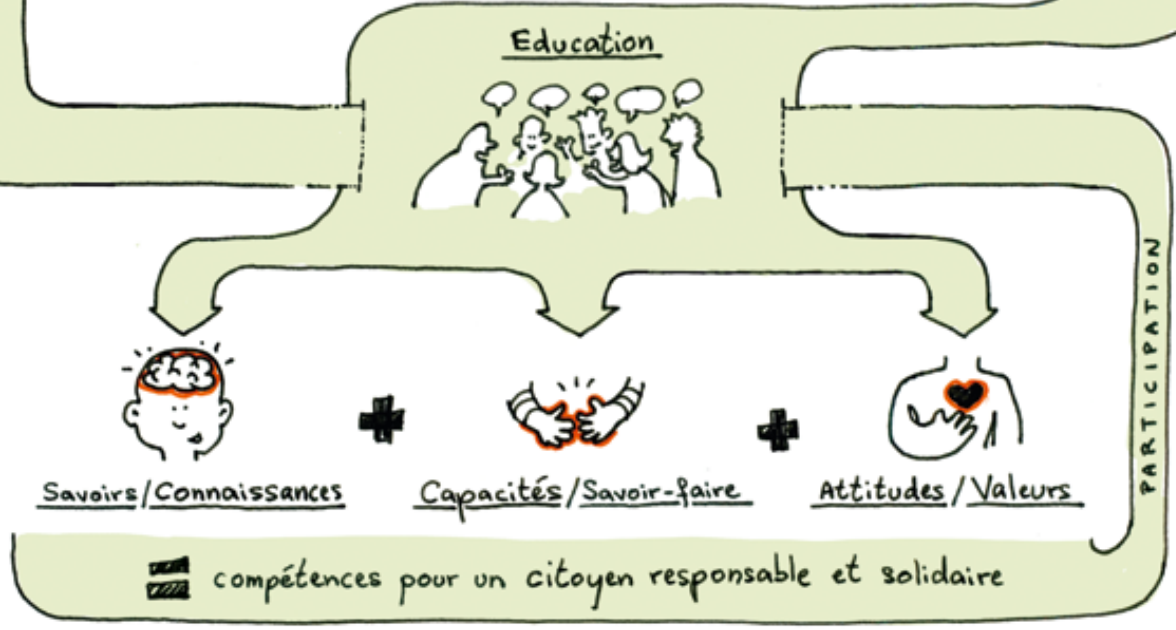
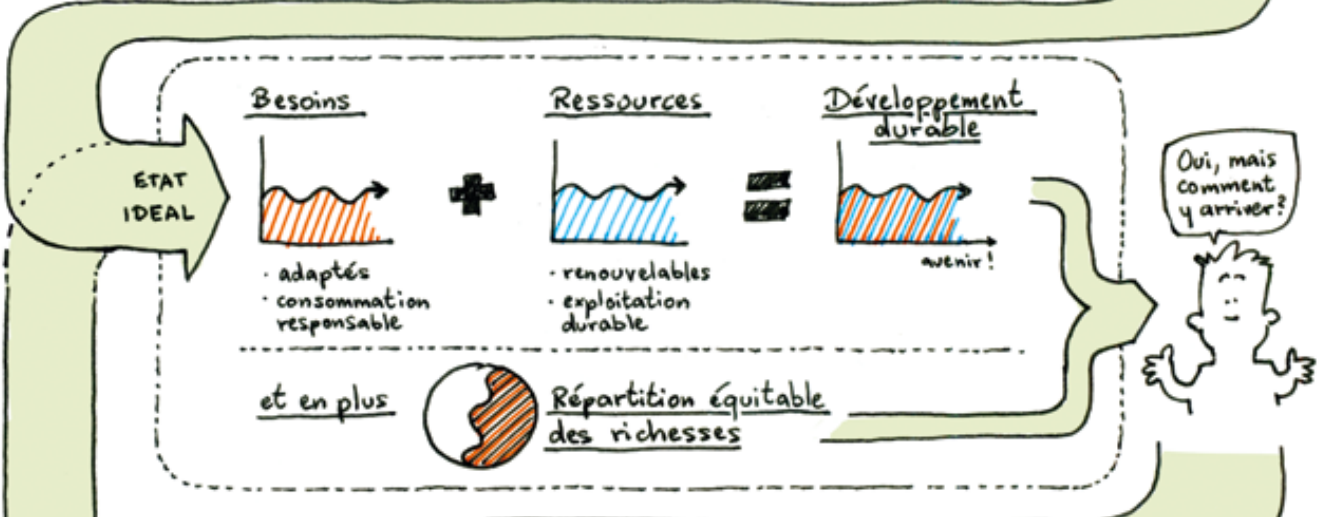
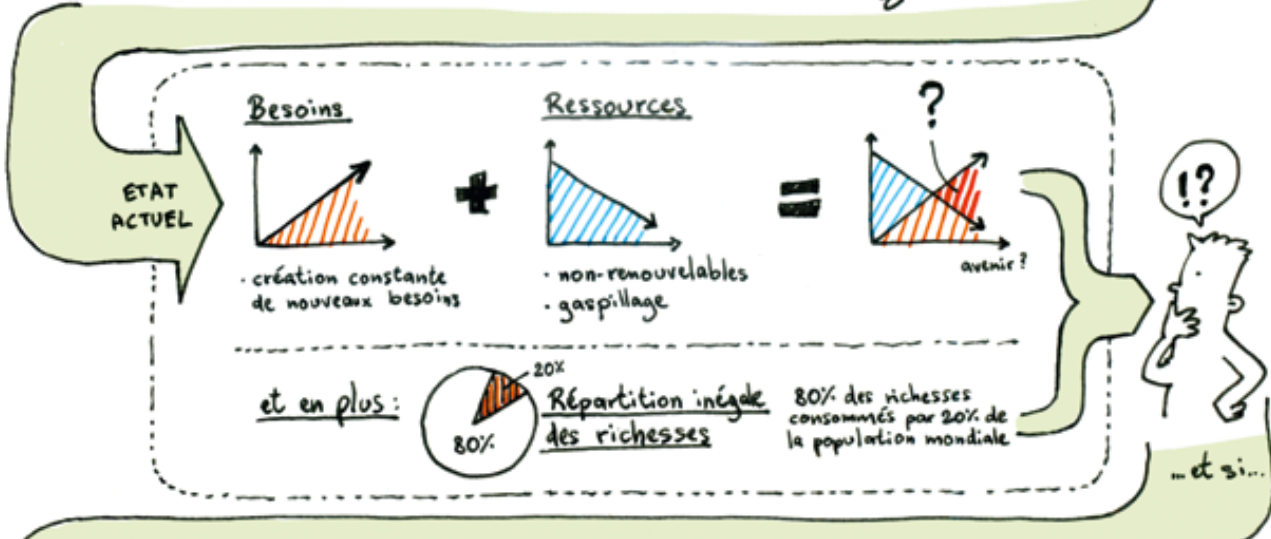


Charte « Éducation au Développement Durable » (EDD)



Éducation au développement durable



Charte « Éducation au développement durable » (EDD)

Pour promouvoir la qualité des projets en éducation au développement durable, les signataires de la présente charte s'engagent à :

- Promouvoir et développer l'esprit critique et la pensée autonome des participants en vue de former des citoyens responsables capables de juger et d'agir en matière d'environnement naturel et humain
- Veiller à une cohérence entre les méthodes utilisées et les messages transmis,
- Respecter la complexité des thématiques abordées
- Former les intervenants aux méthodes et thématiques de l'éducation au développement durable (EDD)
- Collaborer étroitement avec le responsable accueillant l'activité proposé
- Mettre en place un processus d'autoévaluation de manière transparente en incluant les différents acteurs concernés

REMARQUE PRELIMINAIRE

La Charte « Education au développement durable » a été rédigé sur base de deux documents élaborés en 2009 : « Critères de qualité pour les projets d'éducation au développement (ED) » par les ONG luxembourgeoises actives dans le domaine de l'éducation au développement et « Charte pour l'éducation à l'environnement et au développement durable » par la Plateforme nationale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable issue du Plan national pour la protection de la nature.

QU'EST-CE QUE C'EST QUE L'EDD ?¹

- Une éducation qui permet aux apprenants d'acquérir les techniques, les savoirs faire, les valeurs et les connaissances nécessaires pour garantir un développement durable
- Une éducation accessible à tous les niveaux et quel que soit le contexte social (environnement familial et scolaire, lieu de travail, communauté)

- Une éducation qui forme des citoyens responsables et favorise la démocratie en permettant aux individus et aux communautés de jouir de tous leurs droits tout en remplissant leurs devoirs
- Une éducation qui prévoit la formation tout au long de la vie
- Une éducation qui permet à chacun de s'épanouir de manière équilibrée

La valeur fondatrice de l'EDD est le respect : respect des autres et respect de la planète et de ce qu'elle nous apporte - ressources, faune et flore. L'EDD entend nous exhorter à modifier nos comportements et nos pratiques pour assurer notre avenir

¹ Extrait du bulletin 39 du Bureau de l'information du public « memobpi » sur l'éducation en vue d'un développement durable de l'UNESCO)



Le plus grand défi qui nous est lancé en ce siècle est de prendre une idée qui semble abstraite – le développement durable – et d'en faire une réalité pour l'ensemble de la population mondiale»

Kofi Annan

Objectif de la Charte

La présente Charte propose des critères de qualité de base standardisés par les acteurs issus des organisations de formation et de sensibilisation extrascolaires. Cet instrument commun à tous les acteurs est destiné à assurer un cadre aux prestations que ces derniers proposent dans un cadre éducatif formel, non-formel ou informel. Il servira de guide visant à stimuler les collaborations entre les acteurs scolaires et extrascolaires avec des organisations partenaires appropriées afin de les accompagner dans leur volonté d'adapter leurs apprentissages aux défis du futur dans un monde en perpétuel changement.

Le contenu de la charte s'appuie sur un consensus pour des critères de base qui permettent de promouvoir des offres éducatives de qualité et vise à stimuler les discussions entre tous les acteurs afin de clarifier les objectifs et les changements nécessaires et ainsi orienter l'implémentation de l'EDD dans le quotidien des enfants et jeunes. Une liste de critères plus étoffés peut découler de ces discussions adaptées alors à chaque établissement, à son contexte et à son projet.

Les institutions, organismes et organisations actifs dans l'éducation au développement durable sont appelés à souscrire à la Charte et s'engagent ainsi à la respecter dans le cadre de leurs projets de sensibilisation ou éducatifs au sein de leurs organisations et/ou en collaboration avec des institutions publiques, p.ex. des établissements scolaires au Luxembourg.

Définition de l'éducation au développement durable au Luxembourg

L'objectif de l'éducation au développement durable est d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs du fondamental à l'université ainsi que dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle et informelle (maisons relais, maison des jeunes, ONG, etc.). Le but est de faire prendre conscience de la complexité et de l'interconnexion des défis pour notre avenir.

Cette vision de l'éducation met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire, afin de développer les savoirs

et les compétences requis pour un avenir durable et de promouvoir les changements de valeurs, de comportement et de modes de vie nécessaires.

L'éducation au développement durable est essentiellement une question de valeurs ayant pour centre la notion de respect: respect des autres, qu'ils appartiennent aux générations actuelles ou futures; respect de la différence et de la diversité, de l'environnement et des ressources de la planète que nous habitons.²

Comment mettre en œuvre les critères de qualité pour les projets d'éducation au développement durable?

La présente charte propose une grille de questions afin d'accompagner les acteurs dans la mise en œuvre des critères de qualité pour les projets d'éducation au développement durable:

- 1 Promouvoir et développer l'esprit critique et la pensée autonome des participants en vue de former des citoyens responsables capables de juger et d'agir en matière d'environnement naturel et humain**

Questions guides:

Est-ce que le participant est mis en situation d'accumulation de nouvelles informations? Est-ce qu'un espace de confiance est créé au cours de l'animation permettant au participant d'exercer son esprit critique dans une réflexion ouverte mettant en scène des avis divergents argumentés par les acteurs?

2 Cette définition est extraite de « Apprendre le développement durable – agir pour l'avenir » - Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable www.men.public.lu/publications/postprimaire/brochures_information/111130_developpement_durable/111130_dev_durable.pdf

Les effets recherchés sont :

- que le participant puisse s'investir de manière active à la réflexion apportée par l'organisation
- que l'animation soit un moment de débat et d'ouverture sur des réalités sociales, économiques, politiques, culturelles et environnementales au niveau local et/ou mondial
- que les informations reçues par le participant dans le projet fassent l'objet d'une analyse critique et d'une clarification sur le type d'informations traitées, s'agit-il de :
 - faits scientifiques établis et non encore contestés
 - suppositions, interprétations, réflexions, avis
 - hypothèses, théories scientifiques ou non
 - valeurs, idéologies, croyances, confessions, ou de dogmes

Le participant doit pouvoir identifier la valeur, le poids des informations transmises.

- que le participant devienne un acteur familiarisé avec le fonctionnement de la société et les débats nécessaires et continus pour établir des consensus entre les acteurs qui permettent de définir les savoirs acceptés par le plus grand nombre pendant un temps donné :
 - Consensus scientifique dans le cadre des sciences humaines et les sciences naturelles
 - Consensus de la société civile par le biais du débat, de la confrontation avec d'autres sociétés et par les mécanismes démocratiques et politiques
 - Consensus ou débat forgeant l'opinion publique par le biais des campagnes de sensibilisation de la société civile, par les médias et par le discours politique
 - Consensus politique
- que le participant considère et évalue son rôle de citoyen responsable capable d'agir en matière de développement durable.

Les projets en EDD doivent pouvoir stimuler et encourager le participant à agir dans son environnement. Ainsi les actions proposées doivent lui permettre de développer une pensée constructive tournée vers l'action. Les thématiques abordées doivent encourager les participants à prendre leur place dans la société au niveau local et mondial.

② Veiller à une cohérence entre les méthodes utilisées et les messages transmis

Questions guides :

Est-ce que les activités proposées s'organisent sur base d'un concept pédagogique permettant d'acquérir aussi bien des compétences au niveau du savoir, du savoir faire et du savoir être ? Est-ce que les méthodes choisies sont utilisées de manière flexible, adaptée aux publics et diversifiée, afin de permettre aux participants d'acquérir les compétences que les messages transmis mettent en avant, comme l'engagement, la participation, la prise de position, l'affirmation de soi, le positionnement par l'action, le partage, la coopération, etc. ?

Les effets recherchés sont :

- que le participant se sente acteur de sa propre vie et aussi acteur dans l'atelier où un espace lui est offert et où son avis est pris au sérieux
- que les messages soient transmis en utilisant des méthodes permettant une compréhension non seulement cognitive mais aussi une prise de conscience de son rôle dans la société de demain et des interdépendances existantes entre les différents piliers du développement durable
- que la pertinence et l'objectivité de l'information soient assurées, dans le respect d'une rigueur scientifique intégrant les résultats scientifiques actuels et leurs limites

③ Respecter la complexité des thématiques abordées

Les problèmes et les mécanismes du développement durable sont complexes et ne peuvent se réduire à une seule réponse simpliste ni à une idéologie unique. L'éducation au développement durable doit intégrer la complexité de ses thématiques et de leurs interdépendances, en se référant à des disciplines scientifiques et humanistes, en intégrant l'approche systémique et en utilisant des démarches de découverte et des outils d'analyse et de synthèse. Elle doit ainsi aborder des thématiques difficiles d'une manière compréhensible, tout en conservant toutes les nuances pour faire justice à la nature complexe de ces questions. Au moins deux des trois piliers de l'EDD, (l'écologie, l'économie et le social) doivent être intégrés dans l'analyse des thématiques abordées.

Les effets recherchés sont :

- que le participant comprenne la nature complexe du développement durable et les relations d'interdépendances :
 - entre qualité de vie et développement humain au Luxembourg et nécessité du respect des droits écologiques, sociaux et culturels des générations futures et ceux des autres nations
 - entre prospérité économique, la nécessité du respect des limites écologiques et de la capacité régénératrice de la nature ainsi que la défense de la cohésion sociale grâce à l'équité et la solidarité
- que la pertinence et l'objectivité de l'information soient assurées, dans le respect d'une rigueur scientifique intégrant les incertitudes et l'évolution des savoirs
- que la maîtrise des démarches actives et la conception d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics soient assurées
- que le participant comprenne les liens entre son quotidien et les thématiques abordées ainsi que les valeurs et les compétences transmises

4 Former les intervenants aux méthodes et thématiques de l'EDD

La formation des praticiens passe par l'appropriation des concepts, des connaissances et des méthodes permettant de mieux transmettre les compétences et les valeurs afin de contribuer à renforcer les enfants et les jeunes pour les préparer à répondre aux enjeux sociétaux.

Les effets recherchés sont :

- que les acteurs intervenants dans le contexte éducatif soient capables de jouer un rôle d'initiateur et/ou d'accompagnateur dans la conception et la mise en œuvre de projets respectant la complémentarité des approches et des compétences
- qu'un encadrement de qualité et une formation continue des acteurs/animateurs soient garantis.

5 Collaborer étroitement avec le responsable accueillant l'activité proposée

Question guide :

Est-ce qu'un échange d'informations est prévu entre les acteurs concernés afin de clarifier les attentes et les besoins des deux parties ainsi que le rôle de chacun avant, pendant et après l'intervention ?

Les effets recherchés sont :

- une bonne connaissance du public-cible
- la possibilité d'ancrer l'intervention dans une partie du programme ou du moins de faire des liens avec le programme enseigné
- une bonne compréhension des attentes et de la motivation de l'enseignant
- une bonne répartition des rôles entre les différents acteurs responsables des informations transmises aux participants
- la durabilité de l'action, son appropriation par les participants, l'organisateur, etc.

6 Mettre en place un processus d'autoévaluation de manière transparente et incluant les différents acteurs concernés

Questions guides :

Est-ce que vous avez défini avec les acteurs concernés les résultats attendus de votre activité ? Est-ce que vous avez formulé et partagé avec tous les acteurs l'objectif de votre action

et les objectifs pédagogiques souhaités ? Avez-vous organisé des outils d'autoévaluation qui permettront d'évaluer l'impact et les effets de votre projet EDD ?

Les effets recherchés sont :

- un apprentissage concerté entre les acteurs concernés pour améliorer nos pratiques
- une remise à plat et un questionnement régulier sur les méthodes et les contenus des activités en les adaptant au public cible mais aussi aux besoins et attentes des autres acteurs concernés
- la création d'un moment d'échange sur les objectifs et les résultats attendus par les différents acteurs

Les signataires de la Charte EDD s'engagent à faire des efforts en matière de consommation durable et équitable ; e.a. en économisant de l'énergie, en utilisant du matériel recyclé et en favorisant la mobilité douce et les transports en commun. Le respect de la diversité et le droit de tous à un enseignement de qualité et respectant l'individu dans sa complexité sont des valeurs intégrées dans les pratiques des organisations. La sécurité, l'assurance et le bien-être des participants sont garantis.

Les signataires s'engagent à respecter et à promouvoir les critères de qualité pour les projets d'éducation au développement durable. Les organismes publics, par l'intermédiaire du Comité interministériel de l'éducation au développement durable, se réservent le droit de refuser des projets qui ne respectent pas ces critères de base dans un cadre éducatif formel, non-formel ou informel.

Sites reprenant les offres éducatives
des différents acteurs en éducation au
développement durable:

www.bne.lu

www.emwelt.lu

Cercle de Coopération des ONG de développement

13, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
Tél.: 26 02 09 11
Fax: 26 02 09 26
info@cercle.lu
www.cercle.lu

Plateforme éducation à l'environnement et au développement durable

Ministère du Développement durable et des
Infrastructures - Département de l'Environnement
4, Place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
Tél.: +352 247-86824

Comité interministériel de l'éducation au développement durable

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation
professionnelle -SCRIPT
29, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
Tél.: +352 247-85109